



INFO-MUNICIPAL FÉVRIER 2018

ÉVÈNEMENTS

CORRECTION TAXATION 2018

Une erreur s'est glissée lors de la taxation annuelle 2018. Les citoyens ayant reçu en décembre 2017 un compte de taxes de cour d'eau ont été refacturés du même montant pour la taxation annuelle 2018. L'erreur étant corrigée, vous avez reçu une facturation à crédit au cours de la dernière semaine. La semaine prochaine vous recevrez une confirmation de taxes pour réajuster les 4 versements de taxes. Pour les citoyens ayant remis leurs chèques postdatés, le crédit est appliqué sur tous les comptes touchés et sera appliqué au prochain compte de taxes municipales. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-454-4959 ou info@sherr.ca.

MOT DU MAIRE



Lors de la dernière assemblée du conseil du 5 février, nous avons eu le plaisir de souligner les 10 années à l'emploi de M. Sylvain Boucher, en tant qu'inspecteur municipal et responsable de la voirie. Nous sommes fiers de compter parmi nous du personnel engagé et professionnel, qui œuvre pour le bien-être de chacun d'entre vous.

Yves Boyer, **Maire**



De gauche à droite : M. Daniel Laplante, Mme Louise Lussier, M. Frédéric Barbeau, Mme Line Cardin, M. Yves Boyer, M. Sylvain Boucher, M. Pierre Boisvert, Mme Sonia Dumais, M. Mauro Lando, M. Clément Costanza.

MOT D'ÉLU



COMITÉ DES LOISIRS – APPEL À CANDIDATURES 2018

Nous souhaitons faire un appel à candidatures pour renouveler les membres du comité des loisirs pour les activités 2018. *Une nouvelle année, une nouvelle vision pour nos loisirs à Sherrington !* Nous voulons plus encore valoriser et récompenser les bénévoles qui vont s'impliquer. N'hésitez pas à contacter la municipalité au 450-454-4959 ou à l'adresse courriel info@sherr.ca pour nous faire part de votre intérêt.
Pierre Boisvert – Conseiller siège n° 3



CARNAVAL D'HIVER – 17 ET 18 FÉVRIER 2018

Nous avons le plaisir de vous inviter au Carnaval d'hiver de Sherrington, les 17 et 18 février. M. le maire, les conseillères et conseillers seront présents pour vous y accueillir. Avec Yves Rémillard, j'aurai la responsabilité de m'occuper des activités de hockey les samedi et dimanche, ainsi que de la démonstration de patinage artistique. Des prix de présences et autres surprises sont à venir... En espérant vous y voir nombreux ! *Daniel Laplante – Conseiller siège n° 4*

PROGRAMMATION CARNAVAL D'HIVER – 17 ET 18 FÉVRIER

Pour une cinquième année, venez jouer dehors avec nous ! Les 17 et 18 février 2018 prochain au parc municipal et au Centre-Multi-Récréatif. Vous pourrez notamment faire les activités suivantes :



- ❖ Disco-latino, le samedi dès 18 h 30
- ❖ Inauguration de l'atelier de lapidaire et bingo minéralogique, le samedi dès 13 h 00
- ❖ Démonstration de patin artistique, le dimanche de 12 h 00 à 13 h 30
- ❖ Concours d'habileté, le dimanche de 13 h 30 à 15 h 30
- ❖ Ateliers créatifs sur neige, samedi et dimanche, entre 13 h 30 et 15 h 30

Et puis bien d'autre chose, comme des grillades, tire d'érable, glissades, feu de joie...

BRUNCH DES BÉNÉVOLES

La municipalité invite toutes les personnes, et leur famille immédiate, qui se sont impliquées comme bénévole en 2017 au **BRUNCH ANNUEL** afin de vous remercier pour votre implication. Dans le but de bien planifier cet événement, nous demandons aux présidents des différents organismes de nous fournir leur liste de bénévoles en nous téléphonant au [450-454-4959](tel:450-454-4959), en précisant le nombre de personnes présentes, d'ici le 2 mars. Le Brunch se déroulera le dimanche **25 mars de 10 h à 12 h 30** à la salle Louis-Georges-Lamoureux.

JOURNÉE MICRO PUCE POUR CHIEN ET CHAT

Dimanche 18 mars 2018 - Infos et réservations avant le 1^{er} mars : Amanda 514-926-9731/450-247-0090.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
 300, rue Saint-Patrice tél. : 450-454-4959
 Sherrington, Québec, JOL 2N0 Fax : 450-454-5677
 Courriel : info@sherr.ca



SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON



En collaboration avec les Aînés de Sherrington

Lundi 19 mars
13 h 30 à 19 h 30

Centre communautaire

224, rue des Loisirs
 Saint-Patrice-de-Sherrington



PATINOIRE

Toujours gratuit pour les résidents de tous âges et les personnes de 12 ans et moins.

Tarification non résident : Passe journalière : 5 \$ Passe de saison : 50 \$ Passe mi- saison : 30 \$

Pour plus d'informations sur les réservations, contacter la municipalité au 450-454-4959 ou info@sherr.ca.

PATINOIRE SHERRINGTON						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
surfaceuse si location					surfaceuse si location	
Location disponible					Hockey * de 9h00 à 11h00	Location disponible
Location disponible					Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 11h00 à 12h00	Hockey libre de 11h00 à 13h00
Location disponible					surfaceuse	surfaceuse
Location disponible					Patinage artistique 12h15 à 13h15	surfaceuse
Location disponible					Location disponible	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 13h30 à 15h30
Location disponible					surfaceuse	surfaceuse
Hockey libre 6/12 ans de 15h00 à 16h00	Hockey libre de 14h00 à 15h00 surfaceuse	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 14h00 à 15h00	Hockey libre de 14h00 à 17h00	Hockey libre 6/12 ans de 15h00 à 16h00	Hockey libre 6/12 ans de 15h00 à 16h00	Hockey libre de 14h30 à 17h30
Hockey libre de 16h00 à 1800	Activité ÉCOLE * 15h15 à 17h00	Hockey* de 15h00 à 17h00	Hockey libre de 16h00 à 17h00	Hockey libre 6/12 ans de 15h00 à 16h00	Hockey libre de 16h00 à 17h00	Hockey libre de 15h30 à 17h30
Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 18h00 à 19h30	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 17h15 à 18h15	Hockey libre de 17h00 à 18h30	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 17h00 à 18h00	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 17h00 à 18h30	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 17h00 à 18h30	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 17h30 à 19h00
surfaceuse	surfaceuse	surfaceuse	surfaceuse	surfaceuse	surfaceuse	surfaceuse
Hockey libre de 19h30 à 22h00	Hockey libre de 18h30 à 21h00	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 18h30 à 19h30	Hockey libre de 18h00 à 21h00	Hockey libre de 18h30 à 22h00	Hockey libre de 18h30 à 22h00	Hockey libre de 19h00 à 22h00
surfaceuse si location	surfaceuse	surfaceuse	surfaceuse	surfaceuse	surfaceuse	surfaceuse
Location disponible	Loué de 21h30 à 22h30	surfaceuse si location	Loué de 21h30 à 22h30	surfaceuse	surfaceuse si location	Location disponible
		Location disponible				

* Prendre note que ces périodes sont non-tarifées

Horaire sujet à changement sans préavis

LOISIRS

DANSE COUNTRY	KARATÉ
Début : Jeudi 11 janvier Fin : 26 avril Tarif : 9 \$/cours Lieu : Salle communautaire 19 h à 20 h (Débutant) 20 h à 21 h (Débutant intermédiaire) Gaétan Moreau 514 453-2955	Session 3 Inscription : 9 et 11 janvier Début : 16 janvier Fin : 22 mars Lieu : Gymnase École St-Patrice Enfants : 18 h 30 à 19 h 30 les mardis et jeudis Adultes : 19 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis Manon Boyer ou Carol Lafrance 514-235-2944
YOGA	ZUMBA
Début : Mercredi 10 janvier Fin : 11 avril Lieu : Salle communautaire Manon Tétreault 450-245-0649	Début : Lundi 22 janvier Fin : 16 avril Tarif : 80 \$ pour la session ou 10 \$ par cours Lieu : Salle communautaire 19 h à 20 h Rosalie Gamache 514-827-9492

HOCKEY DU SAMEDI MATIN

Le comité des loisirs offrira, encore cette année, une période d'activités d'apprentissage de hockey les samedis matin, de 9 h à 11 h, dès l'ouverture de la patinoire. Pour information : Marc Michaud 514-966-4483.



LES ÂÎNÉS DE SHERRINGTON

Pour être membre de la FADOQ, vous pouvez contacter la Direction de la FADOQ de Sherrington.

Mme Jacinthe Poupart, Prés.	450-454-9214	Mme Louise Guérin, Très.	450-454-7237
Mme Solange Leclair, Vice-Prés.	450-454-2352	M. Fernand Bellemare Dir	450-454-4004
M. Jean-Guy Larose, Secr.	450-454-3771	Jean-Guy Devost, Adm.	450-454-9214

234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) J0L 2N0

HORAIRE DE FÉVRIER - MARS

Tous les lundis :	Cartes et bingo à 13 h
Tous les mercredis :	Cours de danse en ligne à 13 h au centre communautaire Débutant ; 12 h 45 à 13 h 45 Intermédiaire ; 14 h à 15 h 30
Tous les jeudis :	Whist militaire à 13 h
Samedi 17 février :	Souper danse – Saint-Valentin
Samedi 17 mars :	Souper danse – St-Patrick

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LES HEURES D'OUVERTURE

Mardi 15 h à 18 h Jeudi 18 h à 21 h
 Samedi 10 h à 12 h

HEURE DU CONTE AVEC MME TATI ET SON CHAT

Tous les samedis 10 h 30

Pour les 3 à 7 ans, bienvenue à tous ! Activité gratuite



MINÉRALOGIE

Exposition permanente de roches, minéraux, sables, fossiles et coquillages

Visites libres et gratuites aux heures d'ouverture

ATELIER DE MINÉRALOGIE AVEC SIMON SÉDILLOT

Pour visites guidées de l'exposition, formation, luminescence, veuillez contacter M. Simon Sédillot à l'adresse Internet suivante : emmarie@videotron.ca.

ADMINISTRATION

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2018

Le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018 suivant, et ce, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300 rue Saint-Patrice.

15 janvier 2018	7 mai 2018	10 septembre 2018
5 février 2018	4 juin 2018	8 octobre 2018
5 mars 2018	2 juillet 2018	5 novembre 2018
2 avril 2018	6 août 2018	3 décembre 2018

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2018

Lors de l'assemblée du 5 février dernier, le règlement portant sur les prévisions budgétaires 2018 a été adopté à l'unanimité. Il a été décidé de ne pas augmenter le taux de taxation des contribuables. Comme chaque année, la municipalité aura à effectuer des travaux de corrections et d'entretiens sur la voirie, afin de préserver ses infrastructures et un réseau sécuritaire. Cette année, nous mettrons également l'accent sur d'importants projets, notamment pour améliorer la qualité de l'eau au centre des loisirs et à la bibliothèque. De même, pour le développement de la municipalité, avec la mise à niveau de la station de traitement de l'eau. Enfin, nous continuerons nos efforts afin de conserver une saine gestion des finances de la municipalité.

TAUX D'INTÉRÊT

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible immédiatement. Les soldes impayés portent intérêt au taux 12 % par année à compter du moment où ils deviennent exigibles.

REJET D'UN CHÈQUE SANS PROVISION

Le rejet d'un chèque sans provision (NSF) émis en paiement de toute somme exigée par la municipalité entraîne un frais de 15 \$ à son émetteur en faveur de la municipalité.

DÉPENSES

Conseil municipal	42 613 \$
Administration générale	307 191 \$
Élection générale	0 \$
Sécurité publique	306 363 \$
Service incendie	419 391 \$
Travaux publics	745 391 \$
Hygiène du milieu	678 282 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	350 492 \$
Loisirs et culture	211 555 \$
Bibliothèque	45 071 \$
Remboursement d'emprunt	15 095 \$
TOTAL	3 121 444 \$

RECETTES

Taxes et droits	2 951 413 \$
Gouvernements (provincial et fédéral)	119 741 \$
Services rendus	43 490 \$
Autres	6 800 \$
TOTAL	3 121 444 \$

TAXES MUNICIPALES

Taxe foncière générale	0,548 8 \$	par 100 \$ d'évaluation
Frais d'exploitation du réseau d'égouts	310,771 2 \$	par utilisateur du réseau
Réseau d'égouts - rue O'Meara et Michèle	15,856 5 \$	par mètre linéaire
Taxe sur les ordures	151,767 5 \$	par unité de logement/local
Taxe sur le recyclage	33,469 4 \$	par unité de logement/local



URBANISME & TRAVAUX PUBLICS

COLLECTE DE RECYCLAGE

Nous désirons vous rappeler que les roues de votre bac de recyclage doivent être vers la maison

CHIEN – RENOUELEMENT DES LICENCES POUR CHIENS 2018

Le renouvellement de licence pour votre/vos chien(s) est maintenant dû. Veuillez remplir toutes les informations concernant votre/vos chien(s) et nous retourner la présente avec votre paiement au 300 rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) J0L 2N0.

Votre nom :				
Adresse :				
Numéro de licence : (si vous avez déjà votre licence)			Téléphone :	
Nom du chien		Mâle <input type="checkbox"/>	Stérilisé	
		Femelle <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Âge	Poids	Race	Couleur	

Officier responsable des chiens : Mme Isabelle Robert, 514-773-7369

Comment placer les bacs roulants pour la collecte?



Si vous possédez plus de deux chiens, veuillez annexer une autre feuille avec toutes les mêmes informations, les inclure dans le grand-total et joindre votre paiement. Nous tenons à vous rappeler qu'il est stipulé au règlement municipal, 256-2, que, pour avoir le droit de garder un chien sur le territoire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le propriétaire ou maître du chien doit être détenteur d'une licence émise par la Municipalité pour chaque chien ou enclos qu'il possède et que si le règlement n'est pas respecté vous vous exposez à une amende.
 Mode de paiement : Chèque au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington ou argent comptant.

Signature

date

SERVICE INCENDIE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DE JANVIER 2018

M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

OFFRE D'EMPLOI - POMPIER

Consulter l'offre complète sur le site Web de la municipalité : <http://www.st-patrice-sherrington.com/>

ENTREPRISES : AVEZ-VOUS VOTRE PLAN DES MESURES D'URGENCE ?

COMMENT DONC RÉDIGEZ VOTRE PLAN DES MESURES D'URGENCE ?

La première action à prendre est de d'abord prendre conscience des risques qui entourent votre entreprise/bâtiment. Prenez en considération toute situation d'urgence potentielle.

La deuxième action à prendre est d'effectuer des recherches sur comment gérer chacun de ces sinistres. Internet demeure un bon outil de travail, attention aux sources, parfois elles ne s'appliquent pas à votre entreprise. Utiliser les risques qui sont familiers à votre entreprise et les risques environnementaux qui sont le plus près de votre réalité.

D'ailleurs nous vous conseillons fortement de prendre connaissance du site du Ministère de la Sécurité publique au <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/>.

ENTREPRISES : NOUS VOUS ENCOURAGEONS À ADOPTER DES ATTITUDES ET DES APTITUDES SÉCURITAIRES.

Qu'est-ce qu'un Aléa ?

Tour imprévisible et le plus souvent défavorable pris par les évènements et lié à une activité, une action ; risque

Qu'est-ce qu'un Risque ?

Possibilité, probabilité d'un fait, d'un évènement considéré comme un mal ou un dommage

Intervention Premier Répondant	5
Entretien d'équipe	4
Inspection Vad (entretien mécanique)	4
Accident de la route	7
Entraide	2
Préventions résidentielles	0
Alarme Incendie	0
Équipe de garde	4
Assistance à la police	0
Appel Incendie	4
Garde intempérie	3
Formation	1

La dernière chose à faire est de créer un document pour chaque risque encouru auprès de votre entreprise : élaborer ce qu'est le danger, où se trouve le danger, quel est son niveau d'impact sur la vie humaine et les biens et les conditions auxquels le danger peut se produire.

Ensuite, élaborer les moyens de prévenir le danger ainsi que comment agir en cas de sinistre : les premières actions à prendre, comment réduire ou éliminer le danger ou l'impact du danger.

- LA FORMATION DE VOS EMPLOYÉS Y COMPTE POUR BEAUCOUP PLUS QUE VOUS LE PENSEZ.
- LE BOTTIN.

Votre bottin téléphonique fait partie de votre Plan, ce sont vos contacts à tout ce qui vient directement ou indirectement en lien avec votre entreprise.

Bref, tout contact avec numéros de téléphone est bon à retenir, plus vous en avez, mieux c'est.

